

BUREAU DE REVISION ET D'EXPERTISE COMPTABLE  
SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE  
B. R. E. C.

PATRICIA DE TURCKHEIM

*Expert Comptable Diplômé*

*Commissaire aux Comptes*

16, RUE SCHWILGUÉ  
67000 STRASBOURG  
Tél. et Fax: 03 88 37 36 29

**Association de Lutte contre la Toxicomanie  
«A.L.T.»**

**Rapport du Commissaire aux Comptes  
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2009

Association de Lutte  
contre la Toxicomanie  
«A.L.T.»

Comptes Annuels  
Exercice clos le  
31 décembre 2009

## Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Mesdames, Messieurs les Membres de l'Association ALT,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association de Lutte contre la Toxicomanie «A.L.T.», tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### 1 Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## 2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9, du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

- En ce qui concerne le Centre d'Accueil et de Soins Sainte Catherine, l'autorité de tarification a autorisé l'affectation de l'excédent 2008, soit 18.792 € au financement des futurs départs en retraite du personnel. Une dotation complémentaire de 8.000 € ayant été comptabilisée sur l'exercice 2009, le montant total de la provision s'élève au 31 décembre 2009 à 127.172 €. Le total des engagements de retraite connus au 31 décembre 2009 est évalué à 175.047 €, et n'est donc pas entièrement couvert à cette date.
- Par arrêté du 25 mars 2009, des crédits complémentaires non reconductibles et affectés à des mesures conjoncturelles et ponctuelles avaient été accordés au Centre Spécialisé de Soins de la Robertsau pour 44.059 €, dont 42.060 € pour des travaux de rénovation. Cette somme avait été portée au 31 décembre 2008 en produits à recevoir et en fonds dédiés. S'agissant de crédits spécifiques destinés à financer des investissements dont l'amortissement ne doit pas peser sur l'exploitation des exercices ultérieurs, cette somme a été reclassée en subvention d'investissement. Votre association ayant obtenu l'autorisation d'affecter le résultat 2008 du CSST à ce même projet de rénovation, 18.876 € ont complété cette subvention qui s'élève donc à 60.936 € à la clôture de l'exercice.
- Toujours au CSST, l'autorité de tarification finance progressivement le passif social correspondant à la prime d'internat et aux astreintes. Les charges à payer, et les produits à recevoir correspondants ne sont pas comptabilisés au 31 décembre 2009. La première part du financement de ce passif, soit 15.000 € accordés sur la dotation 2009, ont été portés en fonds dédiés au 31 décembre 2009.
- Le résultat de l'exercice des établissements Centre d'Accueil et de Soins et Centre Spécialisé de Soins de la Robertsau ne sera définitif qu'après l'aval de l'autorité de tarification.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Association de Lutte  
contre la Toxicomanie  
«A.L.T.»

Comptes Annuels  
Exercice clos le  
31 décembre 2009

### 3 Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas pu m'assurer de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans celui sur la situation financière et morale de l'Association, ces documents ne m'étant pas parvenus préalablement à la rédaction du présent rapport.

Fait à Strasbourg, le 4 juin 2010

Le commissaire aux comptes

Patricia de TURCKHEIM :

---

*P. de Turckheim*

---

## BILAN 2009

ACTIF	ANNEE 2009			ANNEE 2008	PASSIF	ANNEE 2009		ANNEE 2008	
	BRUT	AMORTIS	NET			ANNEE 2009	ANNEE 2008		
<b>Actif immobilisé</b>									
Immobilisations incorporelles	31 711 €	4 270 €	27 441 €	27 441 €	Capitaux propres	315 317 €	315 317 €		
Immobilisations corporelles	176 198 €	132 076 €	44 122 €	13 219 €	Réserves	124 323 €	103 600 €		
Immobilisations financières	11 785 €	0 €	11 785 €	8 942 €	Report à nouveau	2 145 €	2 145 €		
<b>TOTAL I</b>	<b>219 693 €</b>	<b>136 346 €</b>	<b>83 348 €</b>	<b>49 601 €</b>	Legs et donations	64 622 €	86 081 €		
					Résultat de l'exercice	56 201 €	0 €		
<b>Actif circulant</b>					Subventions d'investissement	0 €	0 €		
Stocks et encours	0 €	0 €	0 €	0 €	Provisions réglementées	0 €	0 €		
Marchandises	0 €	0 €	0 €	0 €	<b>TOTAL I</b>	<b>562 609 €</b>	<b>507 143 €</b>		
					Provisions pour risques - charges	189 072 €	152 280 €		
<b>Créances</b>					Fonds dédiés sur subvent. fonct.	27 630 €	65 763 €		
Clients et comptes rattachés	1 722 €	0 €	1 722 €	0 €	<b>TOTAL II</b>	<b>216 702 €</b>	<b>218 043 €</b>		
Comptes de liaison	0 €	0 €	0 €	0 €					
Autres	62 556 €	0 €	62 556 €	91 829 €	<b>Dettes</b>				
<b>Valeurs mobilières de placement</b>					Emprunts et dettes assimilées	0 €	0 €		
Disponibilités	331 204 €	0 €	331 204 €	439 662 €	Fournisseurs et cptes rattachés	20 938 €	16 082 €		
<b>TOTAL II</b>	<b>948 931 €</b>	<b>0 €</b>	<b>948 931 €</b>	<b>900 060 €</b>	Dettes fiscales et sociales	230 849 €	205 541 €		
Charges constatées d'avances	3 623 €	0 €	3 623 €	3 763 €	Comptes de liaison	0 €	0 €		
<b>TOTAL III</b>	<b>3 623 €</b>	<b>0 €</b>	<b>3 623 €</b>	<b>3 763 €</b>	Autres	4 803 €	6 616 €		
					<b>TOTAL III</b>	<b>256 591 €</b>	<b>228 238 €</b>		
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	<b>1 172 247 €</b>	<b>136 346 €</b>	<b>1 035 902 €</b>	<b>953 424 €</b>	Produits constatés d'avance	0 €	0 €		
					<b>TOTAL IV</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>		
					<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>	<b>1 035 902 €</b>	<b>953 424 €</b>		

**COMPTE DE RESULTAT**

	<b>ANNEE 2009</b>	<b>ANNEE 2008</b>
<b>PRODUITS EXPLOITATION</b>		
Prestations de services	2 515 €	975 €
Dotation globale	1 482 743 €	1 471 983 €
Subventions de fonctionnement	128 103 €	121 932 €
Reprise sur amortissement et provisions	0 €	1 500 €
Transfert charges	188 €	15 195 €
Autres produits	140 €	1 485 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 613 689 €</b>	<b>1 613 070 €</b>
<b>CHARGES EXPLOITATION</b>		
Achats non stockés	-74 299 €	-65 022 €
Autres charges externes	-220 244 €	-193 716 €
Impôts et taxes	-87 733 €	-80 543 €
Salaires et traitements	-785 888 €	-747 377 €
Charges sociales	-372 775 €	-343 301 €
Amortissements et provisions	-26 126 €	-50 218 €
Autres charges	0 €	-27 €
<b>TOTAL</b>	<b>-1 567 065 €</b>	<b>-1 480 205 €</b>
<b>RESULTAT EXPLOITATION</b>	<b>46 624 €</b>	<b>132 865 €</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers	3 393 €	5 138 €
Autres intérêts	0 €	0 €
Produits nets sur cessions valeurs mobilières	7 035 €	1 005 €
<b>TOTAL</b>	<b>10 429 €</b>	<b>6 142 €</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Charges financières	0 €	0 €
Interêts et charges assimilés	0 €	0 €
<b>TOTAL</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>10 429 €</b>	<b>6 142 €</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>57 052 €</b>	<b>139 007 €</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opération gestion/exercices antérieurs	16 261 €	8 896 €
Sur opération en capital	4 855 €	88 €
Reprise provision	0 €	628 €
Report des ressources non utilisées (ex antérieurs)	11 073 €	3 405 €
Transferts de charges	1 003 €	0 €
<b>TOTAL</b>	<b>33 191 €</b>	<b>13 017 €</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opération gestion/exercices antérieurs	-104 €	-3 396 €
Amortissements et provisions	-10 070 €	-4 466 €
Engagements à réaliser sur ressources affectées	-15 000 €	-57 564 €
<b>TOTAL</b>	<b>-25 174 €</b>	<b>-65 427 €</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>8 017 €</b>	<b>-52 410 €</b>
<b>IMPOTS SUR LES SOCIETES</b>	<b>-447 €</b>	<b>-517 €</b>
<b>EXCEDENT OU PERTE</b>	<b>64 622 €</b>	<b>86 081 €</b>

**Annexe des comptes annuels****Exercice du 1.1.2009 au 31.12.2009****1 – FAITS CARACTERISTIQUES DE L EXERCICE****➤ Activité :**

Par un arrêté en date du 30 octobre 2009, l'Association est autorisée à faire fonctionner le Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) qui regroupe les CSST de la Robertsau et de la rue Ste Catherine.

Pour l'exercice 2009, les deux CSST font encore l'objet de comptes séparés.

**➤ Effectifs :**

Le poste d'assistant administratif a été pourvu pendant 6 mois.

Les postes médicaux n'ont été que partiellement occupés.

**➤ Financement :**

Le budget prévisionnel 2009 a été approuvé par la DDASS le 20 novembre 2009.

Pour le calcul de la dotation 2009, l'autorité de tarification a appliqué un taux d'évolution de 2.00% aux groupes I et III et de 1.33% au groupe II (+1.86% en 2008) sur les montants accordés en 2008 (Arrêté en date du 9 décembre 2009 pour les CSST de la Robertsau et Centre d'Accueil et de soins).

**➤ Résultats :**

Le résultat cumulé des trois établissements s'élève à 64 622€ (pour mémoire : 86 081€ en 2008).

**2 – REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Immobilisations décomposables : l'association n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables, ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif.
- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'association a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

L'évolution des provisions pour risques et charges ainsi que des fonds dédiés est récapitulée dans le tableau ci-après.

**Changement de méthode :**

Nous avons été amenés à transférer le résultat 2008 (18875.67€) ainsi qu'une somme d'un montant de 42 060€ allouée à titre exceptionnel en 2008 pour les travaux de rénovation du CTR, initialement inscrits à un fond dédié, vers un compte de subvention d'investissement (131) afin de respecter les normes comptables. Ce compte est repris annuellement à hauteur des amortissements relatifs aux investissements qu'il a financé soit 4 734 € en 2009.

**3 – COMPLEMENTS D INFORMATION SUR LES COMPTES DE BILAN ACTIF****Variation de l'actif immobilisé**

<b>Valeurs brutes</b>	<b>A l'ouverture</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>A la clôture</b>
Immobilisations incorporelles	35 523 €		3 813 €	31 710 €
Immobilisations corporelles	326 705 €	49 099 €	199 606 €	176 198 €
Immobilisations financières	8 942 €	2 843 €		11 785 €
<b>Total</b>	<b>371 170 €</b>	<b>51942 €</b>	<b>203 419 €</b>	<b>219 693 €</b>
<b>Amortissements</b>	<b>A l'ouverture</b>	<b>Dotations</b>	<b>Reprises</b>	<b>A la clôture</b>
Immobilisations incorporelles	8 083 €		3 813 €	4 270 €
Immobilisations corporelles	313 486 €	18 196 €	199 606 €	132 076 €
Immobilisations financières	0 €			0 €
<b>Total</b>	<b>321 569 €</b>	<b>18 196 €</b>	<b>203 419€</b>	<b>136 346 €</b>

Réévaluation – Non applicable

Frais d'établissement – Non applicable

Frais de recherche et de développement – Néant

Fonds commercial – Non applicable

**Immobilisations corporelles :**

- sortie des agencements et installations antérieurs à 1995 pour 142 838 € (CTR Robertsau et Centre d'Accueil)
- sortie des matériels informatiques et logiciels plus présents dans l'Association pour 17 935 €

**Immobilisations financières :**

participation à l'effort de construction versée sous forme de prêt à 20 ans.

**Créances :**

Clients et comptes rattachés	CAS	PAEJ	ROBERTSAU	TOTAUX
Clients et usagers	282 €	525 €	915 €	1 722 €
<b>TOTAUX</b>	<b>282 €</b>	<b>525 €</b>	<b>915 €</b>	<b>1 722 €</b>

Autres créances	CAS	PAEJ	ROBERTSAU	TOTAUX
<b>Subventions à recevoir</b>				
Dotation globale	9 744 €		908 €	10 652 €
Collectivités territoriales	10 000 €	21 349 €	5 000 €	36 349 €
<b>Produits à recevoir</b>				
Dépenses de formation engagées non remboursées	1 353 €		7 013 €	8 366 €
Fournisseur avance et acomptes			7 000 €	7 000 €
Indemnités journalières à recevoir			189 €	189 €
<b>TOTAUX</b>	<b>21 097 €</b>	<b>21 349 €</b>	<b>20 110 €</b>	<b>62 556 €</b>

**Charges constatées d'avance**

Charges constatées d'avance	CAS	PAEJ	ROBERTSAU	TOTAUX
Abonnements ASH 2010	125 €			125 €
Loyer et charges janvier 2010			3 462 €	3 462 €
Abonnement Electricité	36 €			36 €
<b>TOTAUX</b>	<b>161 €</b>	<b>0 €</b>	<b>3 462 €</b>	<b>3 623 €</b>

**Charges à répartir – Néant**

**4 – COMPLEMENTS D INFORMATION SUR LES COMPTES DU BILAN PASSIF****Provisions**

Provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Pour risque				
Litiges salariaux	51 900 €	10 000 €		61 900 €
Pour charges				
Départ en retraite	100 380 €	26 792 €		127 172 €
<b>Total</b>	<b>152 280 €</b>	<b>36 792 €</b>		<b>189 072 €</b>

**Fonds dédiés**

Fonds dédiés	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Formation DRASS PAEJ	1 553 €			1 553 €
Investissement CAS	2 016 €			2 016 €
Vacations médecin injonction thérapeutiques CAS	3 505 €		3 505 €	
Investissement Robertsau	46 690 €		43 234 €	3 456 €
Dépistage et vaccination Robertsau	1 999 €		1 394 €	606 €
Intervention Centre de Détention Oermingen Rob.	10 000 €		5 000 €	5 000 €
Rappel de salaire (prime internat) Robertsau		15 000 €		15 000 €
<b>Total</b>	<b>65 763 €</b>	<b>15 000 €</b>	<b>53 133 €</b>	<b>27 630 €</b>

**Robertsau :**

- Transfert du fond dédié à l'investissement en subvention d'investissement (compte 131) à hauteur de 42 060 €, cf infra.
- Une somme de 1277 € reste dédiée à la mise en sécurité du CTR (remboursement d'assurance suite au vol de 2007).
- Le solde de 2 179€ sera affecté à la rénovation des locaux.

**Centre d'Accueil :**

Le fond investissement de 2 016 € est dédié à l'équipement du bureau du médecin.

**Points d'Accueil et d'Ecoute Jeunes**

Un solde de 1 553 € figure encore en fonds dédiés, il est destiné à financer les interventions d'un psychologue pour la supervision. Il sera repris en proportion des dépenses engagées.

**Dettes**

DETTES	CAS	PAEJ	ROBERTSAU	TOTAUX
Fournisseurs et comptes rattachés	6 253 €	2 932 €	11 753 €	20 938 €
Dettes fiscales et sociales	65 528 €	15 375 €	149 946 €	230 849 €
<b>AUTRES DETTES</b>				
Charges à payer	1 591 €	416 €	2 764 €	4 771 €
Compte transitoire – recettes	33 €			33 €
<b>TOTAUX</b>	<b>73 405 €</b>	<b>18 723 €</b>	<b>164 463 €</b>	<b>256 591 €</b>

Remarque : la gestion des règlements relatifs à la taxe sur les salaires, la formation continue, l'effort de construction et le conseil conventionnel d'établissement sont effectués par le biais des comptes de tiers du CTR de la Robertsau.

**5 – COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LES COMPTES DE BILAN ACTIF ET PASSIF****Echéances des créances et des dettes**

DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	+ 1 an – 5 ans	A + de 5 ans
Dettes financières				
Fournisseurs	20 938 €	20 938 €		
Dettes fiscales et sociales	230 849 €	230 849 €		
Autres dettes	4 804 €	4 804 €		
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>256 591 €</b>	<b>256 591 €</b>		

CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif circulant	948 931 €	948 931 €	
Charges constatées d'avance	3 623 €	3 623 €	
<b>TOTAL</b>	<b>952 554 €</b>	<b>952 554 €</b>	

**6 – COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Produits et charges sur exercices antérieurs**

Produits exercices antérieurs	CAS	PAEJ	ROBERTSAU	TOTAUX
VAUBAN Erreur calcul retraites		248 €	889 €	1 137 €
CPAM rembourse soins résident			82 €	82 €
MAZARS Remise frais	69 €	16 €	95 €	180 €
Remboursement Taxe habitation 2007	1 580 €			
Solde compte fournisseur	27 €		594 €	
Reprise provision Taxe/salaires –			12 360 €	
<b>TOTAUX</b>	<b>1676 €</b>	<b>264 €</b>	<b>14 020 €</b>	<b>15 960</b>

Charges exercices antérieurs	CAS	PAEJ	ROBERTSAU	TOTAUX
Hab Moderne solde Charges locatives 2008			104 €	104 €
<b>TOTAUX</b>			<b>104 €</b>	<b>104 €</b>

**Autres charges et produits exceptionnels**

Produits exceptionnels	CAS	PAEJ	ROBERTSAU	TOTAUX
Prod cession d'éléments d'actif			120 €	120 €
Quote-part de subvention virée au résultat			4 735 €	4 735 €
Don	300 €			300 €
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	3 505 €		7 568 €	11 073 €
Transfert de charges			1 003 €	1 003 €
<b>TOTAUX</b>	<b>3 805 €</b>		<b>13 426 €</b>	<b>17 231 €</b>

Charges exceptionnelles	CAS	PAEJ	ROBERTSAU	TOTAUX
Dotation aux amort et provisions	3 800 €	900 €	5 370 €	10 070 €
Engagement à réaliser/subv reçues			15 000 €	15 000 €
<b>TOTAUX</b>	<b>3 800 €</b>	<b>900 €</b>	<b>20 370 €</b>	<b>25 070</b>

**Dettes garanties par des sûretés réelles – Néant****Crédit-bail – Néant****Engagements financiers – Néant****7 – ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS**

Convention collective : CCN du 31 octobre 1951.

	2007	2008	2009
<b>Effectif moyen sur l'année</b>			
CDI+CDD	21.18 ETP	22.41 ETP	22.77 ETP
Dont Hommes	10.85 ETP	11.18 ETP	10.62 ETP
Dont Femmes	10.33 ETP	11.23 ETP	12.15 ETP
<b>Effectif au 31 décembre en ETP</b>		22.95 ETP	21.83 ETP
<b>Effectif au 31 décembre en nb personnels</b>	34	34	33
<b>Masse salariale brute :</b>	714 218 €	756 480 €	772 298 €

**Article 20 de la Loi du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif :**

Le montant des rémunérations brutes des trois cadres affectés aux postes de direction salariés (Directeur, Chef de service, Responsable administratif et financier) s'élèvent sur l'exercice à 120 360 €. Ils ne perçoivent aucun avantage en nature.

Le Président et les membres du Conseil d'administration sont bénévoles et ne bénéficient d'aucune rémunération, ni avantage en nature.

**Engagement en matière de pensions et retraites :**

Indemnités de départ à la retraite

Hypothèses de calculs retenues :

- convention de l'hospitalisation privée à but non lucratif
- départ volontaire à la retraite à l'âge de 60,61 ou 65 ans
- taux de revalorisation des salaires 2.60% pour les cadres, 1.60% pour les non cadres
- salaire mensuel de référence : 1/12ème du salaire annuel 2009
- table de mortalité TF 00-02
- taux d'actualisation : 2.50 %
- taux de rotation 0%

Montant du passif social au 31/12/2009 : 175 047 €

Montant provisionné au 31/12/2009 : 127 172 €

**Droit individuel à la formation :**

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du mars 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, au 31/12/2009, le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 1901 heures.

Il se décompose comme suit :

- Salariés en temps partiel CDI : 520 heures
- Salariés en temps plein CDI : 1381 heures

BUREAU DE REVISION ET D'EXPERTISE COMPTABLE  
SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE  
B. R. E. C.

PATRICIA DE TURCKHEIM

*Expert Comptable Diplômé*

*Commissaire aux Comptes*

16, RUE SCHWILGUÉ

67000 STRASBOURG

Tél. et Fax: 03 88 37 36 29

**Association de Lutte contre la Toxicomanie  
«A.L.T.»**

**Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes  
sur les conventions réglementées**

Exercice clos le 31 décembre 2009

**Association de Lutte  
contre la Toxicomanie  
«A.L.T.»**

*Exercice clos le  
31 décembre 2009*

## **Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées**

Mesdames, Messieurs les Membres de l'Association ALT,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre Association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il ne m'appartient pas de rechercher l'existence de conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont j'ai été avisée, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article L. 612-5 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

### *Convention conclue au cours de l'exercice.*

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et soumise aux dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

### *Convention approuvée au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice*

Rémunération des administrateurs et cadres dirigeants salariés (Article 313-25C du Code de l'action sociale et des familles :

Montant total des rémunérations : 120. 360 €

Montant des avantages en nature : néant

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des

Association de Lutte  
contre la Toxicomanie  
«A.L.T.»

Exercice clos le  
31 décembre 2009

informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont  
issues.

Fait à Strasbourg, le 4 juin 2010

Le commissaire aux comptes

Patricia de TURCKHEIM :

---

*P. de Turckheim*

---